

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## POLITIQUE SPORTIVE À GRENOBLE : ENTRETIEN ENTRE L'OMS ET GRENOBLE ALPES COLLECTIF

Suite à l'enquête menée auprès de ses 122 associations sur la politique sportive grenobloise, l'Office Municipal des Sports (OMS) de Grenoble a rencontré plusieurs candidats aux élections municipales de la Ville. À cette occasion, **Thomas Simon, tête de liste « Grenoble Alpes Collectif »** accompagné de Melaine Kervan et Maxence Morand, membres de la liste — a présenté ses ambitions pour une **politique sportive démocratique, associative et populaire à Grenoble.**

### Présentation du collectif citoyen

Issu du mouvement "Fréquence commune" et porté par une démarche citoyenne et participative, le GAC défend un modèle fondé sur la co-décision, le soutien massif au tissu associatif et la réorientation des priorités budgétaires vers le sport pour toutes et tous.

### 1. Redonner le pouvoir aux associations sportives

Le GAC porte un principe clair : **démunicipaliser la vie associative.**

Pour le collectif, les associations sportives sont les mieux placées pour organiser leurs activités, leurs événements et définir leurs priorités. La Ville doit jouer un rôle d'accompagnement, de soutien logistique et financier, mais ne pas se substituer aux acteurs de terrain.

Concrètement, cela signifie :

- Mettre fin aux « grands événements municipaux » conçus et pilotés par la Ville,
- Réorienter les budgets vers les associations locales,
- Favoriser des initiatives de proximité, au plus près des quartiers et des habitants.

Le GAC souhaite sortir d'une logique descendante, où la municipalité définit les cadres et les appels à projets, pour construire un partenariat fondé sur la confiance et l'autonomie.

### 2. Priorité au sport amateur et aux quartiers populaires

Le collectif souhaite faire du sport amateur et de proximité la priorité budgétaire.

Aujourd'hui, une part significative des subventions bénéficie aux clubs professionnels. Le GAC ouvre un débat public sur l'équilibre entre financement du sport professionnel et soutien aux petites associations. Sans nier l'importance symbolique et sportive des clubs de haut niveau, le collectif souhaite :

- Réinterroger le niveau des subventions accordées au sport professionnel,
- Rediriger davantage de moyens vers les clubs amateurs,
- Favoriser l'accès au sport pour les jeunes et les habitants des quartiers populaires.

L'objectif : permettre à chaque grenoblois, quels que soient ses revenus ou son quartier, de pratiquer une activité sportive.

### 3. Stabiliser et simplifier les financements associatifs

Le GAC souhaite mettre fin à la logique annuelle d'appels à projets jugée chronophage et managériale au profit d'un soutien pérenne au fonctionnement.

Le collectif propose :

- Le maintien du budget global des subventions aux associations sportives,
- La mise en place de financements pluriannuels (biannuels ou triennaux),
- Une révision concertée des critères d'attribution.

L'ambition est de permettre aux associations de se concentrer sur leur cœur de mission plutôt que sur la recherche permanente de financements.

### 4. Des décisions budgétaires réellement partagées

Le GAC défend l'idée de mettre en place une assemblée citoyenne chargée de co-construire l'ensemble du budget municipal, y compris les investissements sportifs.

Composée d'habitants tirés au sort, d'élus et d'agents municipaux, formée pendant plusieurs week-ends, cette assemblée proposerait différents scénarios budgétaires soumis ensuite à référendum.

Cela inclurait les choix d'investissements dans les équipements sportifs, les priorités en matière d'infrastructures et les grandes orientations de la politique sportive.

Pour le GAC, les habitants sont pleinement capables de participer à ces choix structurants, au-delà des logiques électorales.

### 5. Un plan pour les infrastructures sportives

Le constat est partagé : Grenoble manque d'équipements sportifs et souffre d'infrastructures saturées ou vieillissantes.

Le collectif soutient la poursuite de la rénovation des gymnases et propose :

- Un audit partagé des équipements,
- Une priorisation collective des investissements,
- Une décision concertée sur l'avenir des grands équipements structurants comme le Palais des Sports.

Le GAC s'oppose à toute privatisation de ces équipements et privilégie une gestion publique ou associative, au service de l'intérêt général.

### 6. Répondre à l'urgence des piscines et adapter la ville au climat

Face au manque de piscines et à leur état parfois dégradé, le GAC propose l'ouverture encadrée d'une baignade gratuite dans l'Isère, à la fois réponse aux besoins sportifs, sociaux et à l'adaptation au changement climatique. L'objectif est d'offrir un espace de baignade accessible à tous, gratuit, et co-construit avec les habitants et les associations.

## 7. Moins de grands événements, plus d'initiatives locales

Le GAC affirme une orientation claire : **privilégier le foisonnement d'initiatives locales plutôt que la multiplication de grands événements coûteux.**

Cela ne signifie pas un rejet systématique des grandes manifestations sportives, mais une priorité donnée :

- Aux événements de quartier,
- Aux projets portés par les associations,
- À une répartition plus équitable des moyens.

Le collectif souhaite **supprimer la Fête des Tuiles afin d'en redistribuer le budget aux projets de proximité.** Il se montre par ailleurs critique vis-à-vis de grands projets internationaux comme les JO d'Hiver, et défend une décision démocratique lorsqu'il s'agit d'accueillir de tels événements.

## 8. Renforcer le rôle de l'OMS et des acteurs fédérateurs

Le GAC reconnaît le rôle central de l'Office Municipal des Sports comme acteur fédérateur du tissu associatif et souhaite :

- Travailler étroitement avec l'OMS,
- S'appuyer sur son expertise de terrain,
- Associer pleinement les acteurs sportifs à la définition des critères et orientations.

Pour le GAC, la Ville ne doit pas se substituer aux structures existantes, mais renforcer leur capacité d'action.

## Une ambition claire : démocratiser la politique sportive grenobloise

La vision du Grenoble Alpes Collectif repose sur trois piliers :

1. **Démocratiser les décisions** en donnant un véritable pouvoir aux habitants et aux associations ;
2. **Réorienter les priorités budgétaires** vers le sport amateur, les quartiers populaires et les équipements de proximité ;
3. **Construire une politique sportive transparente**, libérée des logiques d'arbitrages politiques opaques.

Pour le GAC, le sport à Grenoble doit être un droit, un levier d'émancipation et un outil de cohésion sociale — décidé avec celles et ceux qui le font vivre au quotidien.